

Bâtissons ensemble notre fondation



L'ALNB reconnaît votre importante contribution et désire vous offrir l'occasion de maximiser votre soutien en vous joignant à un groupe exclusif de leaders partageant les valeurs libérales. Comme membre estimé du Club LJR ou du programme Héritage, votre généreux don assurera un avenir solide et fier au Parti libéral du Nouveau-Brunswick et lui permettra de continuer à avancer en étant ouvert, inclusif et avant-gardiste.

Devenez un membre exclusif dès aujourd'hui!

Je désire devenir membre du Club LJR en contribuant 50 \$ mensuellement ou \$600 annuellement

Je désire devenir membre du programme Héritage en contribuant 250 \$ mensuellement ou 3,000\$ annuellement

Je souhaite faire un don à l'ALNB ou différer le choix de ma circonscription.

OU

Je désire diviser mon don entre l'ALNB et la circonscription de : _____

Faire un don par carte de crédit personnelle: VISA Mastercard Amex

Nom sur la carte: _____ Somme: _____

Numéro de la carte: _____ Date d'expiration: _____

No. de sécurité #: _____ Signature: _____

Faire un don en ligne - Visitez la page nliberal.ca/fr/donate/

Faire un don par téléphone - Veuillez composer le numéro sans frais 1-800-442-4902 ou le (506) 453-3950

Faire un don par chèque personnel - Veuillez remplir ce formulaire et adresser votre chèque personnel à « Association libérale du Nouveau-Brunswick », puis poster les deux au 715, rue Brunswick, Fredericton N.-B. E3B 1H8 .

Les transferts électroniques peuvent être envoyés à donate@nliberal.ca

*VOUS DEVEZ INCLURE VOTRE NOM, VOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ET VOTRE ADRESSE DANS LA PARTIE « COMMENTAIRES ».

* AUCUNE CONTRIBUTION NE PEUT ÊTRE ACCEPTÉE SI ELLE N'EST PAS ACCOMPAGNÉE DE TOUTES CES INFORMATIONS.

La contribution annuelle maximale permise est de 3000 \$ par personne. Les syndicats, les entreprises, les sociétés, les partenariats, les sociétés à responsabilité limitée (SRL) et les sociétés en commandite (SC) NE sont PAS autorisés à faire des contributions politiques

Informations pour le reçu à des fins de crédit d'impôt (IMPORTANT)

Nom : _____

Address : _____

Ville : _____ Province : _____ Code Postal : _____

Courriel : _____ Numéro de téléphone : _____

Circonscription (optionnel) : _____

Merci!

Club LJR

Qu'est-ce que le Club LJR ?

Le Club Louis J. Robichaud (LJR) est un programme de collecte de fonds fondé en 2005 par l'Association libérale du Nouveau-Brunswick (ALNB). Le Club LJR offre à ses membres l'occasion de rencontrer les entreprises, les communautés et les leaders politiques de toute la province. Les fonds amassés par le biais du Club LJR contribuent à assurer l'avenir du Parti libéral du Nouveau-Brunswick, tant au niveau local que provincial. Votre généreuse contribution nous aidera à construire un Parti libéral solide et à faire progresser notre province.

Quand le Club LJR se rencontre-t-il ?

Le Club LJR tient des réceptions exclusives parfois en conjonction avec les événements organisés par l'ALNB, parfois comme événements indépendants. Les détails de dates, d'heures et de lieux sont communiqués aux membres du Club LJR dès qu'ils sont confirmés.

Comment joindre le Club LJR ?

Il est facile de joindre le Club LJR et des options flexibles sont disponibles pour le faire. Le coût annuel de l'adhésion à ce club exclusif est de 600 \$. Cette somme peut être remise en un seul versement annuel de 600 \$, par chèque ou par carte de crédit, ou peut être divisée en versements mensuels automatisés de 50 \$. Votre adhésion vous permet également un généreux crédit d'impôt. Votre contribution au Club LJR peut être versée uniquement à l'ALNB ou peut être divisée entre l'ALNB et la circonscription de votre choix.

Quels sont les avantages de joindre le Club LJR ?

- Vous bénéficierez d'occasions exclusives de réseautage.
- Vous obtiendrez des informations privilégiées concernant les annonces et les événements auxquels la cheffe prend part.
- Vous recevrez une élégante épinglette en étain arborant les initiales de Louis J. Robichaud.
- Vous serez admissible à un crédit d'impôt.

Programme Héritage

Qu'est-ce que le programme Héritage ?

Le programme Héritage en est un de collecte de fonds fondé en 2024 par l'Association libérale du Nouveau-Brunswick (ALNB). Le programme Héritage offre à ses membres l'occasion de rencontrer les entreprises, les communautés et les leaders politiques de toute la province.

Les fonds amassés par le biais du programme Héritage contribuent à assurer l'avenir du Parti libéral du Nouveau-Brunswick, tant au niveau local que provincial.

Votre généreuse contribution nous aidera à construire un Parti libéral solide et à faire progresser notre province.

Comment joindre le programme Héritage ?

Il est facile de joindre le programme Héritage et des options flexibles sont disponibles pour le faire. Le coût annuel de l'adhésion à ce club exclusif est de 3000 \$. Cette somme peut être remise en un seul versement annuel de 3000 \$, par chèque ou par carte de crédit, ou peut être divisée en versements mensuels automatisés de 250 \$. Votre adhésion vous permet également un généreux crédit d'impôt de 500 \$. Votre contribution au Club LJR sera divisée entre l'ALNB et la circonscription de votre choix.

Quels sont les avantages de joindre le programme Héritage ?

- Vous bénéficierez d'occasions exclusives de réseautage.
- Vous obtiendrez des informations privilégiées concernant les annonces et les événements auxquels la cheffe prend part.
- Vous pourrez participer aux activités de l'ALNB toute l'année à l'aide d'une seule contribution annuelle.
- Vous serez admissible à un crédit d'impôt de 500 \$.
- Votre adhésion au programme Héritage vous donnera aussi accès à toutes les activités du Club LJR.
- Vous aurez accès à une rencontre privée avec la cheffe du parti libéral.

LIBÉRAL

New Brunswick • Nouveau-Brunswick

Merci!